

Appel à projets 2014-2015

Actions de coopération scientifique

Ateliers Campus Condorcet - Journées de doctorants

Pour la quatrième année consécutive, le Campus Condorcet lance un appel à projets pour soutenir des actions de coopération scientifique portées par des équipes des établissements et organismes fondateurs du Campus.

Dix partenaires pour un pôle international de recherche et de formation en sciences humaines et sociales :

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS),
L'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS),
L'École Nationale des Chartes (ENC),
L'École Pratique des Hautes Études (EPHE),
La Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH),
l'Institut National d'Études Démographiques (INED)
l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3,
L'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis,
L'Université Paris 13 Nord.

Les candidatures doivent être déposées sur la plate-forme Actions de coopération scientifique du Campus Condorcet au plus tard **le 10 mars 2014**.

Les projets lauréats bénéficieront d'un soutien financier de la part de l'Établissement de coopération scientifique Campus Condorcet. En outre, les actions seront valorisées à l'aide des différents moyens de communication du Campus.

Les critères de sélection

Les membres du conseil scientifique examineront les projets, en prenant en compte notamment les critères suivants :

- Le caractère de nouveauté des projets ;
- La possibilité d'une inscription dans la durée des projets relevant de la catégorie des Ateliers, qui doivent pouvoir déboucher sur des propositions concrètes de recherches collectives au sein du futur Campus ;
- La vertu fédérative de projets réunissant réellement des chercheurs appartenant à

plusieurs des établissements et organismes fondateurs du Campus ;

- La capacité des projets de mettre en valeur un ou plusieurs axes scientifiques du Campus Condorcet.

Les **huit axes de recherche** du Campus Condorcet, définis sur la base des forces scientifiques existantes chez les membres fondateurs, sont :

- Histoire des sociétés et intelligence du contemporain ;
- Aires culturelles dans la longue durée ;
- Études du religieux ;
- Érudition, tradition textuelle et histoire des textes ;
- Arts et littératures, images, création et communication ;
- Espaces, territoires, environnement ;
- Populations, santé ;
- Économie (migrations, famille, économie et politique internationale, santé et économie, culture et économie).

Les actions de coopération scientifique

Deux types d'actions sont susceptibles d'obtenir un financement en 2014-2015 :

- les Ateliers Campus Condorcet ;
- les Journées de doctorants.

Les Ateliers Condorcet

Il s'agit de réunir des chercheurs et enseignants-chercheurs des établissements fondateurs du Campus Condorcet autour de thématiques de recherche transversales, afin de lancer des initiatives pédagogiques et scientifiques communes ou de programmer des colloques interdisciplinaires. Les projets concernant des chercheurs de plus de deux établissements seront jugés prioritaires. Les autres sources de financement venant en appui du financement demandé au Campus Condorcet devront être indiquées dans le dossier de candidature.

Les Ateliers peuvent conduire à la rédaction de projets de recherche répondant à des appels d'offres nationaux (type ANR) ou internationaux (type ERC). Les Ateliers retenus en 2013-2014 peuvent être candidats à une reconduction du soutien du Campus Condorcet.

Comme les années précédentes, les porteurs de projets ont la plus grande liberté de présenter des dossiers sur les sujets de leur choix, toute proposition en relation avec les axes de recherche précédemment mentionnés étant éligible.

Cependant, en 2014, l'EPCS fait aussi appel à des candidatures dans deux domaines :

- d'une part, les problématiques en rapport avec les « **humanités numériques** », dans la perspective de développements qui pourraient s'inscrire dans les espaces du Campus Condorcet.

- d'autre part, sur la proposition du **CENTQUATRE, espace artistique de service public**, situé rue Curial à Paris (19^e), et en partenariat avec lui, un projet d'Atelier dont l'objet serait l'étude interdisciplinaire des usages et des usagers de cette institution. L'objectif serait de porter le regard sur la qualité d'un lieu d'un type nouveau, sur l'articulation de ses différentes propositions, qu'elles soient artistiques, culturelles, économiques ou sociales, sur les nouvelles combinaisons mises en œuvre pour la programmation et la production, ainsi que sur les modalités d'action culturelle en direction des publics, et sur l'impact de ce dispositif global sur la relation aux publics, notamment dans la dimension directement territoriale. Il s'agirait de dresser « un état des usages et des usagers » et de se demander comment l'entreprise du CENTQUATRE structure le territoire du Nord-Est parisien.

Cet Atelier recevrait conjointement le soutien du Campus Condorcet et celui du CENTQUATRE.

À titre indicatif, dix Ateliers Campus Condorcet ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets 2013-2014. **Les financements accordés habituellement par le Campus Condorcet évoluent entre 1 000 et 3 000 euros.**

Les Journées de doctorants

Les doctorants inscrits dans l'un des établissements fondateurs du Campus Condorcet peuvent proposer l'organisation d'une journée d'étude en lien avec les axes de recherche scientifique du Campus, mais aussi sur des thématiques émergentes. Ces journées sont ouvertes aux doctorants étrangers et aux doctorants français à l'étranger. Les projets émanant de doctorants de deux établissements et organismes fondateurs du Campus au moins seront privilégiés.

À titre indicatif, sept Journées de doctorants ont été retenues dans le cadre de l'appel à projets 2013-2014. **Les financements accordés habituellement par le Campus Condorcet évoluent entre 1 000 et 2 000 euros.**

Les modalités de candidature

Chaque candidature doit être représentée par **un-e coordinateur-trice** qui sera le contact unique du Campus Condorcet. Le nom du coordinateur-trice pourra être modifié le cas échéant au cours de l'action.

Le dossier de candidature doit être saisi directement sur la plate-forme en ligne prévue à cet effet sur le site du Campus Condorcet - www.campus-condorcet.fr, rubrique Politique scientifique, Appel à projets 2014-2015.

Les étapes :

- 1- Créer un compte (onglet Créer un compte),
- 2- Renseigner le dossier de candidature (Onglet Soumettre votre candidature).

Il est possible d'enregistrer les informations et de revenir ultérieurement pour les compléter ou les modifier.

Un courriel est adressé au coordinateur-trice confirmant l'enregistrement de la candidature.

Le calendrier

Le dossier de candidature doit être renseigné par le coordonnateur-trice sur la plate-forme au plus tard le **10 mars 2014**.

Les projets seront examinés par les membres du conseil scientifique du Campus Condorcet. Les projets sélectionnés seront ensuite proposés à la délibération du conseil d'administration du Campus Condorcet.

La réponse parviendra au coordonnateur-trice au cours du mois de mai 2014, par voie électronique.

Les projets sélectionnés prendront effet à partir du **1^{er} septembre 2014** et se termineront le **30 septembre 2015** au plus tard.

Les modalités de financement

Convention

Les modalités de financement de chaque projet retenu seront précisées dans une convention signée entre :

- Un-e unique coordinateur-trice, responsable du projet ;
- le chef de l'établissement ou de l'organisme auquel appartient le/la coordinateur-trice, responsable du projet ;
- le président de l'Établissement public Campus Condorcet.

Aux termes de cette convention :

- l'établissement ou l'organisme auquel appartient le/la coordinateur-trice, responsable du projet, et auquel auront été versés la totalité des crédits prévus par la convention, s'engagera à adresser au Campus Condorcet un compte-rendu financier de l'utilisation de ces crédits, fondé sur les indications et les justificatifs fournis par le/la coordinateur-trice et certifié par l'agent comptable de l'établissement ou de l'organisme.

Le bilan des actions de coopération scientifique

Le/la coordinateur-trice, responsable du projet, s'engage à adresser au Campus Condorcet, sous couvert de son établissement ou organisme d'origine, un bilan de l'action de coopération scientifique établi par ses soins, portant notamment sur le respect des règles d'éligibilité établies par l'appel à projets.

Le/la coordinateur-trice, responsable d'un **Atelier Campus Condorcet**, s'engage à venir présenter les principaux résultats de son Atelier aux membres du conseil scientifique à l'occasion d'une audition qui aura lieu au cours du dernier trimestre 2015.

La valorisation des actions de coopération scientifique

Le/la coordinateur-trice s'engage à utiliser le logo du Campus Condorcet sur tous les supports de communication (éditions, Internet), en mentionnant la phrase : « Cet Atelier est soutenu par le Campus Condorcet », ou « Ces Journées de doctorants sont soutenues par le Campus Condorcet ».

Dans le cas de l'Atelier Campus Condorcet soutenu conjointement par le Campus et le CENTQUATRE, la mention sera la suivante : « Cet Atelier est soutenu conjointement par le Campus Condorcet et le CENTQUATRE ». Les logos des deux institutions seront à utiliser.

Le logo sera communiqué au coordinateur-trice en même temps que la réponse à leur candidature au printemps 2014.

Le Campus Condorcet réalisera dans son site Internet : www.campus-condorcet.fr une page présentant chaque action de coopération scientifique au sein de la rubrique « Politique scientifique ». Le/la coordinateur-trice s'engage à communiquer les mises à jour des contenus de la page, accompagnées de documents tels que programmes, calendrier, photos, liens, captations vidéo, etc. susceptibles d'enrichir la présentation. De plus, selon l'actualité, des actions pourront faire l'objet d'une communication spécifique en Une du site du Campus Condorcet.

Contact : cc-sec-conseilscientifique@campus-condorcet.fr